

En conséquence, le soussigné requiert du Directeur de l'état civil qu'il inscrive son nom comme père de Marilyn Carbonneau dans l'acte de naissance de cette dernière et dont le nom de famille sera modifié pour se lire comme suit: Beaulieu.

Prenez en outre avis que toute objection d'un tiers à la présente déclaration doit être notifiée aux déclarants, à l'enfant mineur âgé de quatorze ans ou plus et au Directeur de l'état civil au plus tard dans les vingt jours de la dernière publication d'un avis de cette déclaration.

Neuville, le 10 avril 2008

32405-17-2

ERIC BEAULIEU

### Sharon Hull

Prenez avis que Victor Richardson, dont l'adresse du domicile est le 51, avenue Coolbrook, Dollard-Des Ormeaux, a déclaré au Directeur de l'état civil être le père de Sharon Hull, née le 26 avril 1960 à Montréal et fille de Patricia Hull.

En conséquence, le soussigné requiert du Directeur de l'état civil qu'il inscrive son nom comme père de Sharon Hull dans l'acte de naissance de cette dernière et dont le nom de famille sera modifié pour se lire comme suit: Hull Richardson.

Prenez en outre avis que toute objection d'un tiers à la présente déclaration doit être notifiée aux déclarants, à l'enfant mineur âgé de quatorze ans ou plus et au Directeur de l'état civil au plus tard dans les vingt jours de la dernière publication d'un avis de cette déclaration.

Dollard-Des Ormeaux, le 14 avril 2008

32430-18-2

VICTOR RICHARDSON

---

## Ministères, Avis concernant les...

---

### Affaires municipales et Régions

---

#### Canton de Chester-Est

*Changement de nom*

La ministre des Affaires municipales et des Régions, madame Nathalie Normandeau, donne avis qu'elle a approuvé en date du 14 avril 2008, conformément à l'article 25 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9), la demande de changement de nom du Canton de Chester-Est pour lui donner le nom de «Municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester», située sur le territoire de la municipalité régionale de comté d'Arthabaska.

*La ministre des Affaires municipales  
et des Régions,  
NATHALIE NORMANDEAU*

1610

#### Paroisse de Saint-Valentin

*Changement de nom*

La ministre des Affaires municipales et des Régions, madame Nathalie Normandeau, donne avis qu'elle a approuvé en date du 14 avril 2008, conformément à l'article 25 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9), la demande de changement de nom de la Paroisse de Saint-Valentin pour lui donner le nom de «Municipalité de Saint-Valentin», située sur le territoire de la municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu.

*La ministre des Affaires municipales  
et des Régions,  
NATHALIE NORMANDEAU*

1611

---

## Projet de loi d'intérêt privé, Avis de présentation d'un...

---

### Investia Services Financiers inc.

Avis est donné que Investia Services Financiers inc. s'adressera à l'Assemblée nationale pour l'adoption d'un projet de loi d'intérêt privé ayant pour objet de demander la prorogation de Investia Services Financiers inc., compagnie constituée en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies (L.R.Q., c. C-38), sous l'autorité de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, L.R.C. 1985, c. C-44.

Toute personne qui a des motifs pour intervenir sur ce projet de loi d'intérêt privé doit en informer le directeur de la législation de l'Assemblée nationale.

Québec, le 17 avril 2008

FASKEN MARTINEAU DU MOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.  
JEAN G. MORENCY, *avocat*

32426

### Ville de Laval

Avis est donné par la Ville de Laval à l'effet qu'elle s'adressera à l'Assemblée nationale, à la présente session ou à une session subséquente, pour l'adoption d'un projet de loi d'intérêt privé ayant pour objets de:

1° réglementer l'enfouissement des conduits de fils électriques et de télécommunication, notamment sur le terrain privé;

2° modifier l'article 19 de la Charte de la Ville concernant les règlements d'emprunt pour les travaux permanents qui ne requièrent que l'approbation du ministre des Affaires municipales et des Régions;